

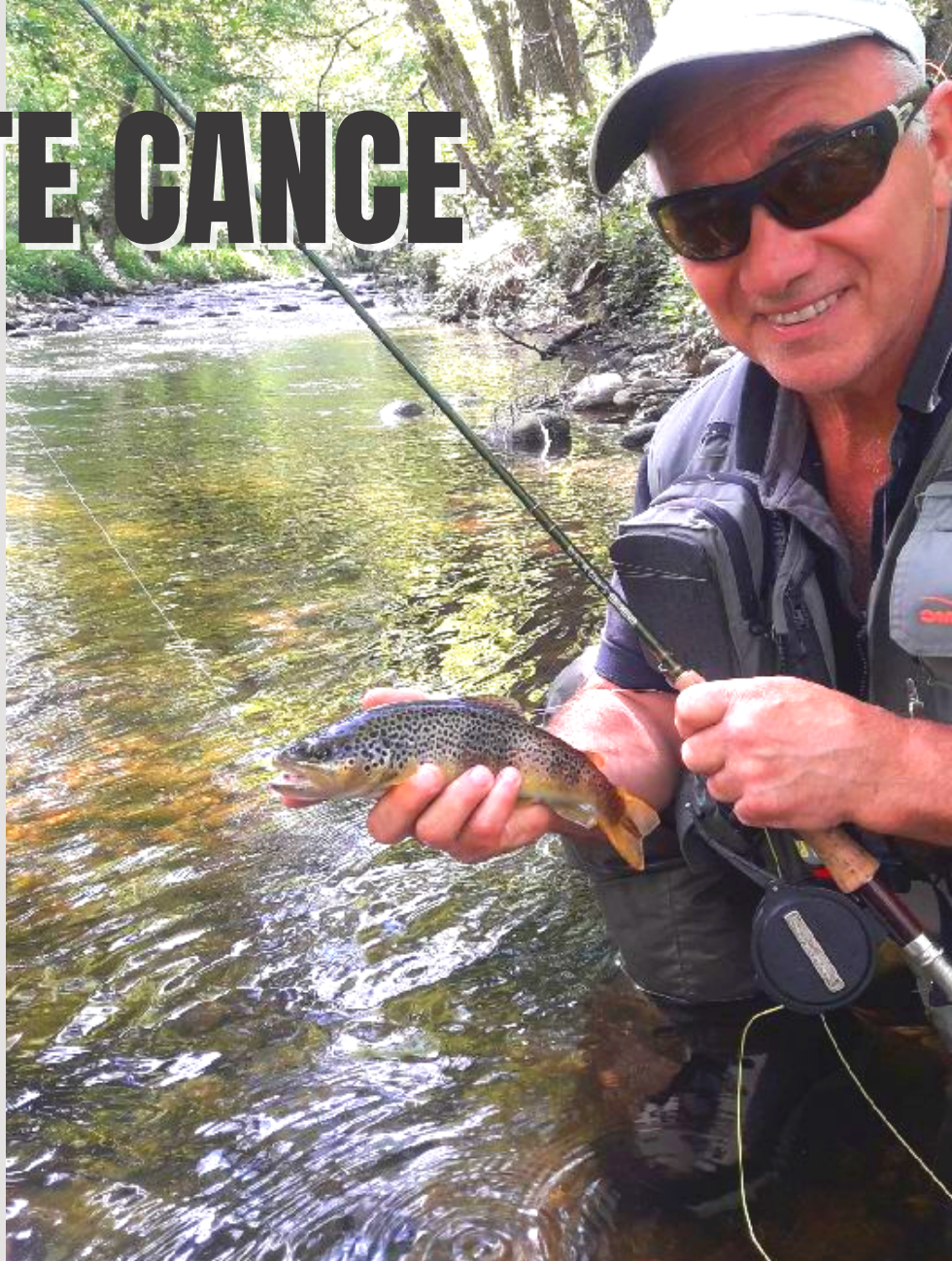
LA HAUTE CANCE

PARCOURS SANS TUER
TOUTES TECHNIQUES

S

itué à 350 m d'altitude sur le talus de la Haute Ardèche, orienté ouest-est, ce parcours de 900m offre de grandes variétés aux portes du

Parc Naturel Régional du Pilat. Sur ce parcours, où les farios méditerranéennes de plus de 35 cm sont fréquentes, la pêche sportive prend toute sa signification et les sensations fortes sont au rendez-vous.



PETITES ASTUCES :



En fonction de la saison : La grise à corps jaune, les petites éphémères en croupion de canard et les incontournables sedges et plécoptères.

Situé sur la Cance amont, au lieu-dit Gallélaure, entre les communes d'Annonay et de Roiffieux, ce parcours de 1ère catégorie piscicole, offre une grande diversité de faciès d'écoulement avec une eau de bonne qualité. Les plats courants et les mouilles de concavité le long des rochers, alternent avec des radiers plus ou moins longs sur un lit d'une largeur moyenne de 7 mètres. Les habitats et les caches y sont variés et nombreux.

Il abrite une population de truites fario de souche méditerranéenne autochtones, de toutes tailles. La gestion pratiquée sur ce parcours est une gestion patrimoniale. Aucun rempoissonnement n'est effectué. Seule la reproduction naturelle vient compléter les effectifs.

L'aval du parcours abritait jusqu'au milieu des années 1970 une piscine à ciel ouvert. Aujourd'hui la nature a repris ses droits, et il ne reste que quelques vestiges des anciennes installations. Ces terrains appartiennent à présent à l'AAPPMA la Gaule Annonéenne, et le cours d'eau a fait l'objet, à cet endroit, d'aménagements à vocation piscicole par le Syndicat des Trois Rivières, qui est la structure de gestion des cours d'eau sur une partie du territoire géré par notre association.

LOCALISATION :

Itinéraire :

Sur la D 121 à 4 km en amont d'Annonay

Communes :

VERNOSC LES ANNONAY
QUINTENAS

Parcours balisé :

Limite amont au niveau du pont de Gallélaire.

Limite aval à 100 mètres au-dessus de la levée de Côte,

AAPPMA :

« La Gaule Annonéenne »

07100 ANNONAY

Tél : 06 08 02 42 49

E-mail :

frederic.de.angelis@orange.fr

Site Internet : www.annonay-peche.com



INFORMATIONS :

Vente de carte :

Office de Tourisme à Annonay

Tabac à Annonay

Tabac à Serrières

Maison de la Presse à Boulieu-les-Annonay

POINTS DE REPÈRES :

Type de parcours et longueur : « Sans tuer » de 900 m

Type de pêche autorisée : Toutes techniques

Cours d'eau : La Cance

Catégorie piscicole : 1 ère catégorie

Peuplement piscicole : Truite fario, vairon, blageon, goujon

Type de gestion : Patrimoniale

Ouverture : 2ème samedi de mars au 3ème dimanche de septembre.

Réglementation : Le nombre de captures autorisé par pêcheur et par jour est fixé à zéro (0). Les poissons capturés doivent être immédiatement remis à l'eau. Maximum 2 hameçons simples sans ardillon.